



Poursuite de la transition démographique en Guyane Légère inflexion de la natalité

Au 1^{er} janvier 2013, 244 118 habitants résident en Guyane. Sur les cinq dernières années, l'accroissement annuel moyen s'élève à 2,2 %. Sur cette période, le solde naturel est l'unique moteur de la croissance démographique en Guyane. En effet, le solde migratoire pèse négativement sur la croissance démographique (-0,25 %). Le solde naturel contribue seul à la croissance mais confirme sa tendance à la baisse entamée sur la période 1999-2007. Avec une mortalité en baisse et une natalité qui tend à diminuer, la Guyane entame la deuxième phase de sa transition démographique.

Xavier Baert, Insee

Le début de la transition démographique (*encadré*), avec le passage à un régime de faible mortalité, est acquis en Guyane, tandis que la baisse récente de la fécondité indiquerait l'amorce de la deuxième phase de la transition démographique : le passage à un régime de faible natalité.

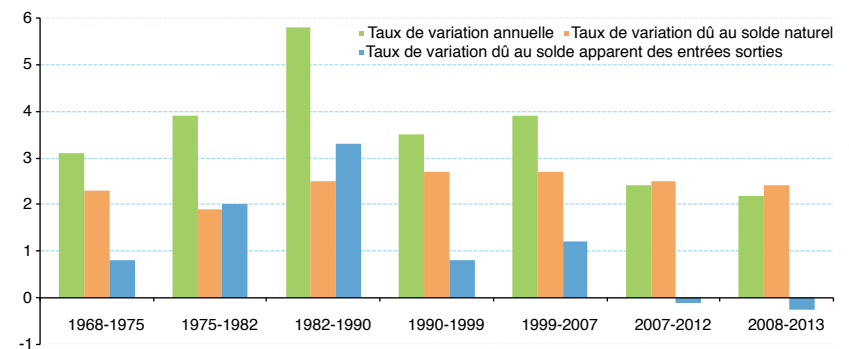
Après une longue période d'augmentation modérée de sa population, la Guyane enregistre depuis le début des années 1980 une forte croissance démographique. L'impulsion en revient, pour l'essentiel, à la natalité. Combinée à une immigration historiquement importante, cette natalité a favorisé la forte croissance de la population.

Le solde naturel demeure le principal moteur de la croissance de la population

La Guyane présente une triple spécificité : plus grand département français par sa superficie, il est le moins peuplé (244 118 habitants) des départements d'Outre-mer (DOM), mais affiche le taux de croissance annuel moyen le plus élevé (+ 2,2 % par an). Dans les

1 Le solde naturel demeure le principal moteur de la croissance de la population

Décomposition du taux de variation annuel de la population (en %)



Lecture : entre 2008 et 2013, le taux de variation annuel de la population lié au solde naturel est de 2,4 %, celui lié au solde apparent des entrées sorties est de -0,25 % et le taux de variation annuel régional est de 2,17 %.

Source : Insee, Recensements de la population, exploitation complémentaire.

autres DOM, la population stagne en Guadeloupe, augmente à La Réunion (+0,7 % par an) et diminue en Martinique (-0,6 % par an).

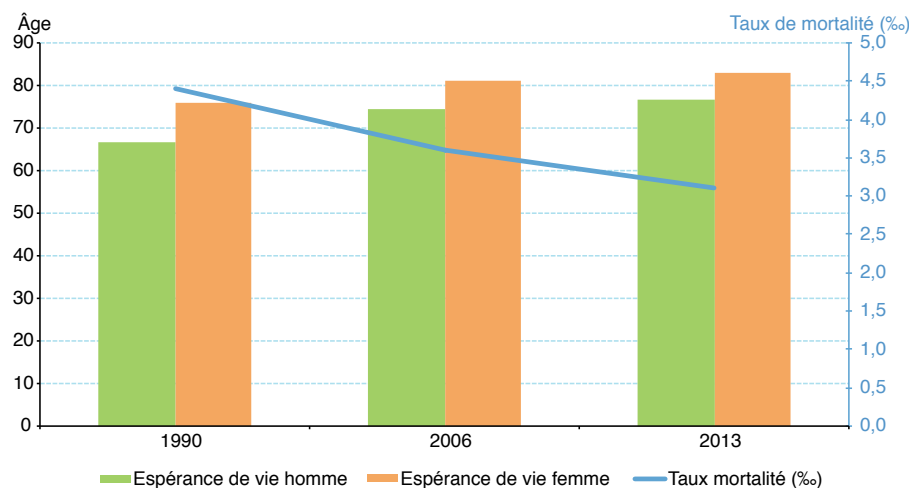
Depuis la fin des années 60, jusqu'au début des années 2010, le solde apparent des entrées-sorties en Guyane a contribué à environ un tiers de la croissance de la population guyanaise, prenant même le

dessus sur le solde naturel entre 1975 et 1990. Pour la première fois entre 2007 et 2012, les sorties ont été plus nombreuses que les entrées, faisant du solde naturel le seul moteur de la croissance de la population.

Avec une espérance de vie à la naissance pour les hommes de 76,7 ans et pour les femmes de 82,9 ans en 2013, la Guyane

2 L'espérance de vie guyanaise a rattrapé celle des Antilles

Évolution du taux brut de mortalité et de l'espérance de vie



Lecture : en 1990, l'espérance de vie à la naissance des hommes guyanais est de 66,6 ans ; le taux de mortalité des Guyanais est de 4,4 décès pour 1 000 habitants.

Source : Insee, État-civil.

a rattrapé son retard sur les Antilles et se rapproche fortement de la métropole (78,8 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes). Cette espérance de vie a fortement augmenté depuis 1990, où elle était de 66,6 ans pour les hommes et de 76,1 pour les femmes.

Le taux de mortalité de 3,1 décès pour mille habitants en 2013 s'explique principalement par la jeunesse de la population guyanaise, la moitié de la population ayant moins de 25 ans. Il se stabilise en dessous de 5 ‰ depuis le début des années 1980. Entre 1968 et 2010, la région est passée de plus de 8 ‰ à 3,4 ‰.

Le taux de mortalité chez les plus de 65 ans est de 37,7 ‰, légèrement inférieur à celui de France métropolitaine (38,5 ‰), alors que le taux de mortalité infantile (8,8 ‰) est le plus élevé de France (moyenne métropolitaine de 3,3 ‰). Il est cependant en baisse depuis 2011 où il atteignait 10,1 ‰.

Inflexion de la fécondité

Non seulement la fécondité en Guyane est nettement supérieure à celle observée en France métropolitaine (1,98 enf/femme), mais elle est aussi la plus élevée du continent. La Guyane devance ainsi le Guatemala (3,3 enfants par femme) et Haïti (3,1) et distance nettement ses voisins, le Surinam (2,4) et le Brésil (1,8). Néanmoins, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (*définition*) est en baisse en Guyane. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 3,93 en 1994 à 3,52 en 2012, soit une baisse de 10,4 %.

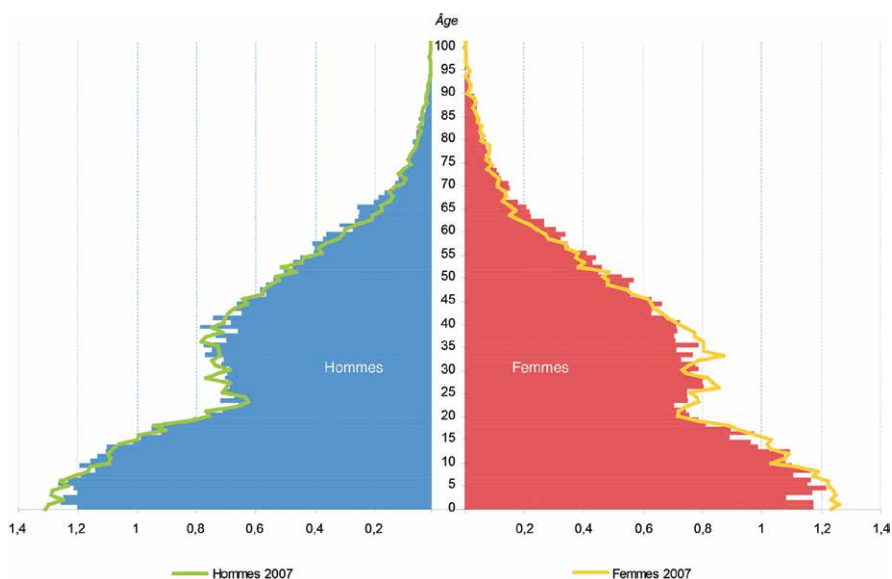
Alors que les Antilles font face au vieillissement de leur population, la Guyane n'est que très peu confrontée à ce phénomène. C'est la région française la plus jeune. L'indicateur de jeunesse (*définition*) est plus de cinq fois plus élevé qu'en France métropolitaine avec 6,1 jeunes de moins de

20 ans pour une personne âgée de plus de 60 ans.

La tranche d'âge des 15 à 24 ans est la plus fortement impactée, avec un recul de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 21 % sur la moyenne des années 2010, 2011 et 2012 par rapport aux années 1994, 1995 et 1996. La seconde tranche d'âge en baisse est celle des 25 à 34 ans, en retrait de 11 % sur les mêmes années. C'est la tranche d'âge pour laquelle l'indice est le plus proche de celui de la métropole (+ 16 % par rapport à la métropole). La seule tranche d'âge en hausse est celle des 35 à 49 ans, qui augmente de 15 % sur les mêmes années de comparaison. Le nombre important de naissances en 2012 (6 609 naissances, année record pour la Guyane) masque une tendance à la stabilisation du taux de natalité, qui retrouve en 2013 et 2014 une

3 Une population très jeune

Pyramide des âges de la population de Guyane en 2007 et 2012 (en %)



Lecture : la longueur des barres correspond à la proportion d'hommes ou de femmes de chaque âge dans la population totale guyanaise. Ainsi, les femmes de 35 ans représentent 0,8 % de la population totale.

Source : Insee, Recensements de la population 2007 - 2012, exploitation principale.

valeur équivalente à celle atteinte en 2011 (26,5 naissances pour mille habitants).

Retournement du solde migratoire apparent en Guyane

Si le solde naturel reste le principal moteur de la croissance démographique en Guyane, l'autre moteur, le solde migratoire, montre des signes de faiblesse. Le solde migratoire avait toujours contribué à l'augmentation de la population soit de manière importante comme dans les années 1980, soit de manière plus limitée. Depuis 2007, le phénomène s'est inversé et le nombre de sorties est plus important que celui des entrées.

Les entrées se font majoritairement depuis la France métropolitaine et les autres DOM, le reste venant de l'étranger. En Guyane, en 2008, 13 040 personnes résidaient dans une autre région française en 2003 et 9 050 résidaient à l'étranger. Les sorties sont nombreuses vers le reste de la France. En 2008, 13 490 habitants de la France métropolitaine et 1 770 des autres DOM résidaient en Guyane cinq ans auparavant. En revanche, le nombre de sorties vers les pays étrangers est plus difficile à évaluer.

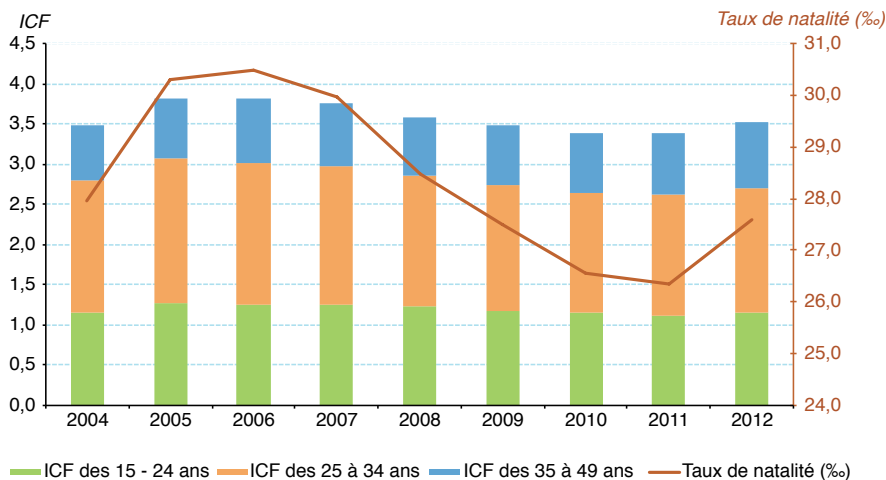
Le solde migratoire varie selon l'âge. Ainsi, entre 15 et 25 ans, les sortants sont beaucoup plus nombreux que les entrants. Les jeunes quittent la Guyane pour faire leurs études et démarrer leur vie active.

Plus d'un tiers de la population de nationalité étrangère

Plus du tiers des habitants (35,1 %) est de nationalité étrangère. Trois nationalités fournissent, à elles seules, la grande majorité de ces étrangers (89 %) : les Surinamais (37 %), les Brésiliens (27 %) et les Haïtiens (25 %). L'immigration brésilienne, la plus

4 Baisse de la fécondité sur les dix dernières années

Indicateur conjoncturel de fécondité et taux de natalité entre 2004 et 2012



Lecture : en 2012, l'ICF des femmes âgées de 15 à 24 ans est de 1,15, de 1,55 pour celles âgées de 25 à 34 ans et de 0,8 pour les 35-49 ans. La courbe représente le taux de natalité (%) : en 2012, il se situe à plus de 27 naissances vivantes pour 1 000 habitants.

Source : Insee, État Civil.

ancienne, s'est développée dès les années 60. Les flux en provenance du Surinam ont eux fortement augmenté durant la guerre civile dans ce pays (1982-1992), alors que l'immigration haïtienne entamée dans les années 80 avec les premiers troubles politiques s'est accrue dans les années 90 avec les regroupements familiaux. En 2014, un peu moins d'une naissance sur deux en Guyane était issue d'une mère de nationalité étrangère (3 187 naissances issues de mères étrangères pour 3 430 issues de mères françaises), contre 15 % en métropole.

La composition des ménages évolue

En 2012, la Guyane compte 68 177 ménages, 6 666 ménages de plus qu'en 2008, soit une hausse de 10,8 %. Toutes les

tailles de ménages sont en augmentation. Les ménages d'une seule personne sont ceux qui ont enregistré la plus forte hausse (17,2 %). Ils représentent, en 2012, 21,5 % des ménages de Guyane. Les ménages de deux personnes augmentent de 13,4 % et représentent 21,1 % des ménages. Les ménages de six personnes ou plus enregistrent la troisième plus forte hausse entre 2008 et 2012 (10,2 %) et représentent 16,1 % des ménages de Guyane. Ces évolutions fortes ont eu lieu au détriment des ménages de trois, de quatre et de cinq personnes.

La composition des familles évolue entre 2007 et 2012. Les couples avec enfant(s) sont toujours les plus nombreux devant les familles monoparentales.

La part des couples avec enfant(s) poursuit sa

baisse et perd 2,2 points entre 2007 et 2012, essentiellement au profit des ménages d'une seule personne (+ 1,1 point) et des familles monoparentales (+ 0,9 point).

Des dynamiques démographiques locales diversifiées

Avec 83 412 habitants, la Communauté de communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) est le territoire le plus dynamique de Guyane avec une croissance annuelle moyenne de 4,8 % entre 2008 et 2013. S'il rassemble seulement 33,7 % de la population, ce territoire assure à lui seul 70,4 % de la croissance démographique régionale. C'est aussi la seule zone de Guyane à afficher un solde migratoire positif.

Plus de la moitié de la population de l'ouest (57 %) a moins de 25 ans et la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus est très faible (2,1 % de la population). Dans cette intercommunalité, 40,5 % de la population a entre 25 et 65 ans. Du fait de cette jeunesse, l'âge moyen est particulièrement faible : 23,6 ans.

La Communauté d'agglomération du Centre Littoral (CACL) reste le principal territoire et rassemble 50,4 % de la population régionale (123 085 habitants). Entre 2008 et 2013, la croissance démographique de 1,3 % par an est en forte baisse par rapport à celle observée jusqu'au milieu des années 2000. La baisse de la croissance s'explique en premier lieu par un solde migratoire déficitaire et ensuite par l'érosion de la natalité. La proportion des jeunes de moins de 25 ans est en dessous du niveau régional et le vieillissement de la population est le plus marqué (5,5 % de la population a au moins 65 ans). Près de la moitié de la population (49,5 %) a entre 25 et 65 ans. C'est le territoire où l'âge moyen est le plus élevé de Guyane : 30,7 ans.

Avec 30 921 habitants, la Communauté de commune des Savanes (CCS) représente 12,7 % de la population de la Guyane. C'est la seule zone de Guyane dont la population baisse entre 2008 et 2013 (- 0,4 % par an). Même s'il est en baisse, le taux de natalité est encore élevé et la baisse de la population s'explique par un solde migratoire fortement négatif, de loin le plus négatif de Guyane.

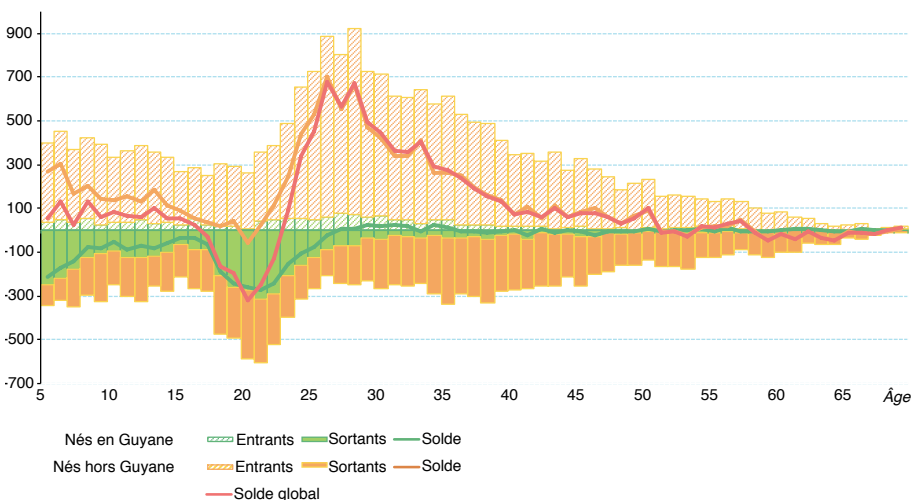
La part des jeunes de moins de 25 ans est identique à celle du niveau régional (50,3 %) et 3,1 % de la population ont plus de 65 ans. Les 25-65 ans représentent 46,6 %. L'âge moyen atteint 27,9 ans.

La communauté de communes de l'Est Guyanais (CEEG) est la moins peuplée de Guyane (6 700 habitants). Elle rassemble seulement 2,7 % de la population régionale. Entre 2008 et 2013, la croissance annuelle de la population est de 1,3 % par an. Comme pour la CACL, la croissance démographique ralentit du fait du solde migratoire négatif et de la diminution de la natalité.

Ce territoire est le plus jeune (59,3 % de la population a moins de 25 ans, 50,3 %

5 En 2008, le départ de jeunes natifs était compensé par une forte immigration

Migrations résidentielles 2003-2008 de Guyane avec le reste de France par âge selon le lieu de naissance (en nombre)



Lecture : en 2008, ont été dénombrés 315 départs de natifs âgés de 21 ans et 288 départs de non-natifs âgés de 21 ans (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 21 »), pour seulement 41 arrivées de natifs âgés de 21 ans et 315 arrivées de non-natifs du même âge (histogrammes portés en positifs à la verticale de l'abscisse « 21 »). Le solde migratoire des natifs est déficitaire de 274 personnes, celui des non-natifs est excédentaire de 28 personnes (données représentées par les courbes).

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitations principale et complémentaire.

au niveau régional) et compte le moins de personnes âgées de 65 ans et plus (2,9 % de la population, 4,4 % au niveau régional). L'âge moyen est en dessous de la moyenne régionale : 24 ans.

L'évolution du nombre de logements suit celle de la population

Entre 2008 et 2013, le parc de logements a augmenté de 13,5 %, soit légèrement plus que la population (+ 11,3 %). La Guyane compte 77 588 logements en 2013, soit 9 236 de plus qu'en 2008. Cependant, il existe de fortes disparités sur le territoire.

La CACL et la CCOG représentent 96 % des nouveaux logements. La population de ces zones a augmenté de 6,6 % en 2008 et de 26,5 % en 2013. Le parc de la commune de Macouria connaît le plus fort développement, passant de 2 739 à 4 218 (54 %). La commune de Matoury se démarque avec le plus grand nombre de constructions (2 070 logements supplémentaires).

La forte croissance de la population devrait faire de la Guyane, dans les deux prochaines décennies, le second département d'Outremer le plus peuplé, précédant, pour la première fois dans l'histoire, la Martinique et la Guadeloupe. La réflexion autour de ces enjeux démographiques doit se poursuivre : quelles conséquences des migrations sur l'emploi ? Quels effets sur le développement économique de l'installation durable des jeunes qualifiés en Métropole ?...

Méthodes

Depuis 2004, la collecte du nouveau recensement permet, sur chaque cycle de cinq ans, de recenser exhaustivement les communes de moins de 10 000 habitants et 40 % des logements des grandes communes. L'évolution entre deux millésimes peut se faire uniquement sur des années médianes distantes de 5 ans.

La question sur le lieu de résidence antérieure a été modifiée à partir de la collecte de recensement réalisée en 2011 : la question porte dorénavant sur le lieu de résidence 1 an auparavant (au lieu de 5 ans). La donnée la plus récente disponible est celle de 2008 (année médiane de la période quinquennale 2006-2010). En 2016, les nouvelles données sur les migrations 2013 (année médiane de la période quinquennale 2011-2015) seront disponibles.

Insee Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur - CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :

Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :

Béatrice CÉLESTE

Mise en page :

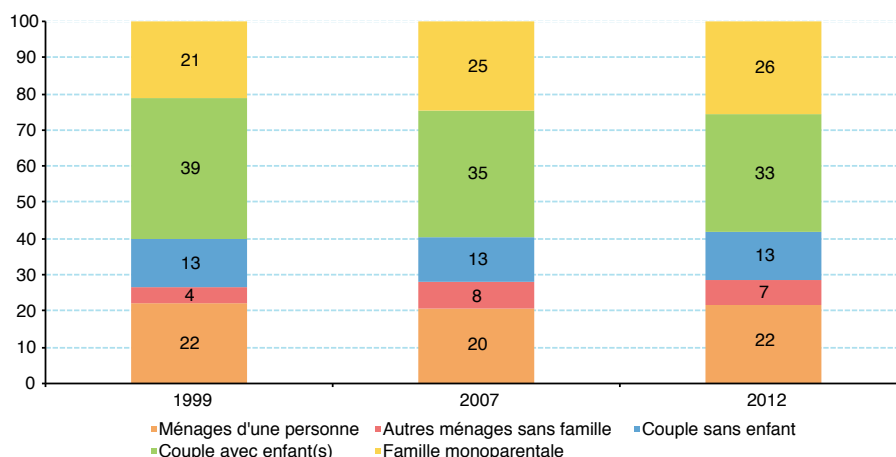
Design Epicé

ISSN 2417-0798

© INSEE 2016

6 La part de familles monoparentales progresse entre 1999 et 2012

Évolution de la composition des ménages entre 1999 et 2012 (en %)



Lecture : en 2012, les ménages d'une personne représentent 22 % des ménages de Guyane.

Source : Insee, Recensements de la population 1999, 2007 et 2012, exploitation complémentaire.

La croissance démographique et ses composantes explicatives

La « **croissance naturelle** », ou **solde naturel**, exprime la différence entre les taux bruts de natalité et de mortalité, lesquels dépendent respectivement de la fécondité et de l'espérance de vie (celles-ci résultant des tendances passées de la fécondité et de la mortalité selon l'âge ainsi que des migrations). Le **solde migratoire**, ou **solde des entrées-sorties**, traduit la différence entre les entrées et les sorties de populations. La « **croissance totale** » reflète les effets combinés de la croissance naturelle et du solde migratoire.

Les niveaux de croissance de la population sont ainsi le produit de la combinaison de quatre composantes : la fécondité, l'espérance de vie, les migrations et la structure par âge.

L'**Indice Conjoncturel de Fécondité (ICF)** est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme si elle adoptait tout au long de sa vie le comportement de l'ensemble des femmes d'une année ou d'une période donnée. Il s'agit donc de l'intensité de la fécondité d'une génération fictive. Pour assurer son renouvellement, on considère qu'une population doit « produire » en moyenne 2,1 enfants. Si la fécondité et la mortalité sont, comme partout, des éléments clés des dynamiques démographiques, dans les DOM, les migrations (émigrations et immigrations) ont, plus qu'ailleurs et tout au long de leur histoire, joué un rôle essentiel, affectant notablement ces dernières décennies, la croissance, les structures d'âge et les niveaux de la fécondité de leur population.

La **transition démographique** marque le passage d'un régime élevé à un régime faible de mortalité et de natalité. Alors que le régime de faible mortalité est acquis en Guyane, sa natalité reste élevée. Achevée aux Antilles, cette transition s'y est déroulée à un rythme trois fois supérieur à celui observé en Europe (50 ans contre 150 ans en moyenne européenne).

Définitions

Les **migrations résidentielles** sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de France (France Métropolitaine + DOM). Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Le **taux (brut) de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité prématurée** est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Taux de mortalité infantile : rapport entre le nombre de décès de moins d'un an et le nombre d'enfants nés vivants.

Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Sources

Les résultats sont issus des données des recensements de la population et de l'état civil.

Pour en savoir plus :

- « 244 118 habitants au 1er janvier 2013 », Insee Flash Guyane n°30, janvier 2016.
- « Évolution de la population en Guyane entre 2007 et 2012 », Insee Dossier Guyane n° 2, décembre 2014.
- Marie C.-V., Temporal F., « Les DOM : terres de migrations », Espace populations sociétés, 2011/3, 475-491.

